



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

**Syndicalisme ptUriel**

<i>Actualité fédérale et Edito</i>	<b>P1</b>
« Dossier Grande Sécu »	<b>P2-P5</b>
<i>Potemkine</i>	<b>P6-P7</b>
<i>Actualité des SN</i>	<b>P8-P12</b>

**Grande Sécu :  
de quoi parle-t-on ?  
Dossier spécial,  
avant le stage !**

**Covid : quand la FSU et ses syndicats  
donnent l'exemple au ministère**



Alors que le ministre a ignoré avec un mépris assumé la réalité des écoles, la FSU77 et ses syndicats ont démontré qu'il était possible de se réunir sans se mettre en danger. C'est pour cela que durant son congrès qui s'est déroulé les 13 et 14 janvier derniers, des masques FFP2 (ceux que les enseignants réclament), des autotests, du gel hydroalcoolique, des lingettes désinfectantes ont été mis à disposition de tous les congressistes. De vastes pièces ont permis la distanciation physique ainsi qu'une bonne aération, ce qui n'a pas empêché un purificateur d'air d'être en action durant les deux jours.

Près de 60 collègues réunis sur ces deux jours, et aucun cas de transmission du COVID avéré à la suite de ce congrès. Pour résumer, ce congrès s'est tenu dans les conditions sanitaires que nous réclamons au ministre de l'Éducation Nationale depuis près de deux ans. Des conditions réclamées par l'ensemble des collègues qui étaient en grève le 13 janvier !

**Edito**

Les 17 et 18 mars prochain, la FSU 77 organisera un stage de formation syndicale autour de la protection sociale : son histoire, son avenir et son financement. Ce stage se déroulera à quelques jours du premier tour des présidentielles et il trouvera sa place dans le débat politique qui évoque déjà ce sujet. Qu'en est-il du « pognon de dingue » décrié par certains, à quoi sert-il ? Comment est-il utilisé ? Quelles réformes envisager pour améliorer la sécurité sociale ? Quels enjeux liés au financement des retraites ? C'est à ces questions et à d'autres que nous essaierons avec l'aide de nos intervenants de répondre.

Nous tenterons également un éclairage sur l'état de la santé en Seine et Marne, 97ième département sur 101 en nombre de médecins généralistes et sur les dangers qui pèsent sur l'hôpital public.

Par une approche à la fois historique et en prise avec les projets gouvernementaux les plus récents et les programmes des candidats et candidates à la prochaine présidentielle, nous nous efforcerons d'apporter un éclairage et débattons avec vous de ces enjeux.

Participer à un stage syndical, c'est, s'armer pour défendre ses droits et en conquérir des nouveaux.

C'est aussi un moment convivial qui permet de prendre du recul sur son tra-



vail quotidien, rencontrer des collègues exerçant d'autres métiers. Venez réfléchir, vous informer, débattre avec la FSU 77 !

**Bruno Martoglio**  
*Secrétaire départemental de la FSU77*

**L'actualité en direct : <https://fsu77.fsu.fr>**

*Le journal de la FSU77  
Janvier - Février 2022*

# Grande Sécu : de quoi parle-t-on?

**Derrière la communication, des enjeux démocratiques et sociaux fondamentaux !**

## Sécu : des comptes du Ségur aux malheurs de sophistes

Elles sont rares les occasions qui offrent l'opportunité d'un titre clin d'œil qui fait sens... unique. Aussi, pas question aujourd'hui de rater la possibilité de lier Ségur et sophistes, comme naguère la comtesse du même nom le fut à la petite Sophie. Pas juste par goût du jeu de mot, mais parce qu'à y regarder de plus près, le Ségur de la Santé et la façon dont le gouvernement l'a présenté, instrumentalisé, résume les menaces qui planent sur la Sécu.

Il y eut d'abord une situation d'urgence, liée à une pandémie que nombre de scientifiques attendaient en regrettant de n'avoir pas les moyens nécessaires pour l'anticiper. L'hôpital craquait depuis bien longtemps, sous les coups de la double tarification dénoncée comme une hérésie par les syndicats ! Elle fut pourtant imposée par une Roselyne Bachelot, qui devenue ministre de la Culture, cultive depuis, de plateau télé tout en sourire, en émission de radio, tout en décontraction, un silence moqueur sur sa catastrophique réforme... qui sans doute l'inspire pour celles qu'elle entreprend dans son nouveau ministère.

Et c'est justement là que les sophistes macroniens entrent en lice, avec leur art consommé « de parler en public et de défendre toutes les thèses ». D'une conséquence désastreuse d'une politique qu'ils défendent depuis toujours, ils ont fait un show médiatique pour faire écho aux concerts de casseroles de citoyens cherchant à témoigner leur reconnaissance au personnel hospitalier.

Les communicants ont fait fonctionner leur usine à neurones et trouvé un nom digne d'un Grenelle : Le Ségur. La mise en scène a été confiée à une Michèle Notat venue « libérer les établissements de santé et personnels d'un certain nombre de contraintes », « redonner du pouvoir d'initiative et de décision à celles et ceux qui soignent » tandis que le ministre, grave et pénétré de l'urgence du moment et de sa mission, rappelait que « l'organisation interne et la gouvernance des établissements doivent pouvoir s'adapter à des situations

locales spécifiques ». Autant de propos creux que Roselyne Bachelot devait avoir à la bouche lors de la mise sous tutelle comptable de la Santé en France... avec les effets que l'on sait. Au final, il y eut 33 mesures présentées, des augmentations ciblées ne comblant pas les pertes accumulées et une enveloppe de 50 millions d'euros pour créer 4 000 lits « à la demande » pour « prévoir l'ouverture ou la réouverture de lits dans les structures selon les besoins » pour que les établissements puissent « s'adapter à la suractivité saisonnière ou épidémique ». Le tout annoncé sur l'air des flonflons, avec le décorum et la solennité qui sied à ce genre d'événement.

Un an après, l'étourdissement retombé... les fermetures de lits continuent, l'épuisement et le désespoir remplacent la fatigue et la lassitude : l'hôpital s'effondre de l'intérieur au son des trémolos de la voix de Verlan et des silences de Bachelot. C'est cette logique là qui menace la Sécu ! Méfions-nous lorsque les sophistes de tout poil accolent un bel adjectif à une grande idée à laquelle nous sommes attachés : c'est en général pour mieux la vider de son sens. Parler de « Grande Sécu », comme ils sont nombreux à le faire, nécessite, non pas de multiplier les mots audacieux et laudatifs, mais de bien définir l'objet du débat, d'expliquer ce que cette grandeur apportera de « plus-value » et surtout, comment on la finance pour plus d'équité, d'égalité, de fraternité et moins de médecine à 2, 3 ou 4 vitesses sans compter la marche arrière.

C'est pour cela qu'il nous semble urgent de mettre à plat ces enjeux avec des spécialistes, surtout avant une présidentielle qui s'annonce encore plus sophiste et populiste, que les précédentes.

Pour débattre, il faut savoir de quoi on parle... pas parler à tort et à travers. Ce sera l'objectif de ce stage fédéral. Dépasser les postures et parler d'enjeux de société, de financements sociaux, d'impôts... d'avenir, que des Croizat, Parodi et Laroque espéraient radieux et qu'il s'agit aujourd'hui d'anticiper.

Eric Sueur



## La « sécu » en quelques dates:

- 1673 : premier régime de retraite pour les marins
- 1898 : Protection contre les accidents du travail des salariés de l'industrie
- 1910 : Premier système de retraite au bénéfice des salariés faiblement payés
- 1932 Premier système obligatoire d'allocations financées par les employeurs.
- 1944 : Le Conseil National de la Résistance propose un « plan complet de Sécurité sociale visant à assurer, à tous (...) des moyens d'existence dans tous les cas (...) ».
- 1945 : Création du système de sécurité sociale. Reconnaissance du rôle complémentaire des mutuelles. Maintien de certains régimes particuliers (régimes dits « spéciaux »).
- 1946 : Le Préambule de la Constitution de la IVème République reconnaît le droit de tous à « la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs »
- 1947 : Création des régimes de retraite complémentaire des cadres (AGIRC)
- 1948 : Instauration de trois régimes d'assurance vieillesse (artisans, professions industrielles et commerciales, professions libérales).
- 1952 : Assurance vieillesse obligatoire des exploitants agricoles, géré par la MSA.
- 1956 : Minimum vieillesse.
- 1961 : Assurance maladie-maternité-invalidité des exploitants agricoles, puis des travailleurs non-salariés.
- Création des régimes de retraite complémentaire des non cadres (ARRCO)
- 1967 : Séparation financière des trois branches avec création de trois caisses nationales.
- 1975 : Assurance vieillesse obligatoire
- 1978 : Prestations familiales identiques sur tout le territoire
- 1982 : Retraite à 60 ans
- 1986 : Création du RMI
- 1990 : Création de la CSG
- 1993 : Allongement cotisations du privé.
- 1995 : Plan Juppé
- 1996 : CRDS et CADES
- 1997 : Carte Vitale
- 1999 : CMU
- 2003 : nouvelle réforme des retraites
- 2004 : réforme assurance maladie
- 2005 : LFSS (Loi de Finance de la Sécu)
- 2006 : mise en place du Régime Social des Indépendants.
- 2010 : Nouvelle réforme des retraites avec recul progressif du départ.

Et 2022????

# Les retraites en ligne de mire

Les retraites du régime général relèvent de la branche dite « vieillesse » de la Sécurité Sociale. Les pensions des fonctionnaires d'État sont inscrites au budget de la Nation. Celles des Fonctions publiques territoriale et hospitalière sont gérées par une caisse : la CNRACL.

Pour autant, le « monde des actifs » et celui des « retraités » ne sont pas des mondes cloisonnés, ils s'inscrivent dans un continuum concernant chacune et chacun d'entre nous : l'actif d'aujourd'hui est le ou la retraité.e de demain.

Le montant de la pension des fonctionnaires dépend en premier lieu du salaire perçu durant les 6 derniers mois.

S'y ajoutent un certain nombre de paramètres mis en place par les gouvernements successifs pour retarder le plus possible l'âge de départ en retraite et ainsi faire baisser la valeur du trimestre cotisé.

Mais en premier lieu : un mauvais salaire donne une mauvaise retraite.

Le gel du point d'indice depuis 2010 pèse lourd dans le plateau de l'insuffisance des retraites... C'est dire combien salaires et retraites sont un seul et même combat qui détermine les conditions de vie de chacune et chacun à différents moments de la vie.

Savoir « quelle pension on aura lorsqu'on partira en retraite » est une question qui tenaille chaque collègue approchant de la fin de carrière.

Une autre question, d'égale importance et pourtant peu posée lors des réunions d'information sur la retraite, est de savoir : quelle pension aura-t-on après 5 ans, 10 ans, 20 ans de retraite ?

C'est pourtant une question déterminante qui pose un authentique problème anthropologique : quelle place veut-on pour les retraité.es dans la société ? Les veut-on vivant « pleinement avec leur temps » ou au contraire « en marge de la société » ? Veut-on que leurs vies évoluent avec les progrès technologiques d'une société en perpétuelle mutation ? Ou les veut-on dans une sorte de « glaciation » avec une pension figée au plus près du moment de leur départ en retraite ?

C'est hélas vers cette dernière tendance que

s'orientent les dispositifs mis en place depuis plusieurs décennies...

En premier lieu, les gouvernements ont décidé de façon tout à fait arbitraire que, quel que soit le nombre de retraité.es, on leur attribuerait au maximum 14% du PIB (richesse nationale) (1).



Cette restriction sert de guide à l'ensemble des mesures prises depuis 1986.

Les règles d'indexation des pensions se succèdent, mais toutes vont dans le même sens : donner le moins possible aux retraité.es. La dernière en date est ravageuse : les retraites sont indexées sur l'inflation en moyenne (2) de novembre à novembre. C'est ainsi que les retraites « progressent » (sic) de 1,1% au 1er janvier 2022 alors que les prix augmentent de 2,8% selon l'INSEE.

Exemple : un salarié qui ferait toute sa carrière au SMIC (base 100 pour l'exemple) aurait vu son salaire au SMIC à un niveau 150,1 s'il était encore en activité en 2021. Un salarié parti en retraite en 2003 (base 100) ne verrait sa pension qu'à un niveau de 120,98.

Les effets sont dévastateurs ! Notons que les « réformes régressives » mises en place, si elles perduraient, conduiraient à un effondrement des pensions pour celles et ceux qui partiront en retraite dans les décennies qui viennent.

Nous sommes bien loin de l'époque où les retraites suivaient les salaires.

Ces quelques éléments, comme bien d'autres, montrent à quel point les conditions de vie des retraité.es ne sont pas « un long fleuve tranquille », mais doivent être défendues pied à pied.

C'est l'objet, entre autres, du syndicalisme « des retraités » qui, solidaire de celui des actifs, a connu un important essor depuis quelques années.

Bernard LIOURE

(1) Selon les derniers chiffres connus (31-12-2019), il y aurait 16,7 millions de retraités de droit direct en France et 1,1 millions de personnes bénéficiaires dont la pension de réversion constitue l'unique revenu. Ces 17.8% de la population dont le nombre va augmenter reçoivent 13.5% de la richesse nationale.

(2) L'indice des prix moyen (hors tabac) est la moyenne des augmentations de chaque mois de l'année.

# Stage fédéral des 17 et 18 mars

## Première journée

8h30 – 9 h : arrivée des stagiaires  
9h-9h15 : présentation du stage par le SD FSU77  
9h20 – 10h45 : intervention de Michel Pigenet (historien universitaire spécialiste des mouvements sociaux) sur l'histoire de la Sécurité Sociale.  
10h45 – 11h : pause café  
11h – 12h30 : débat entre l'intervenant, la salle, et les invités

12h30–14h : Repas

14h – 15h15 : intervention de Claude Rivé (co-animateur de la section nationale des retraités de la FSU) Quelles menaces pèsent sur la Sécurité Sociale ? Information sur la Protection Sociale Complémentaire

15h15 – 15h30 : pause café  
15h30–17h : débat avec l'intervenant, la salle et les invités.

### Les intervenants :

**Michel Pigenet** est professeur émérite d'histoire contemporaine. Ses travaux portent sur l'histoire du travail et des mouvements sociaux. Il a été membre du Conseil scientifique (2012-2016) et dirige le Centre d'histoire sociale du XXe siècle devenu Centre d'histoire sociale des mondes contemporains

**Claude Rivé** est enseignant à la retraite, il co-anime au niveau national, les réflexions de la Section Fédérale des Retraités de la FSU au niveau National en lien avec les camarades siégeant au Conseil d'Orientation des Retraites

**Olivier Nobile** : Cadre de la Sécurité sociale, il est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg et ancien élève de l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité sociale. Il est également chargé d'enseignement en droit social à l'Université. Membre du Bureau National de l'Union de Familles Laïques (UFAL), il en anime le secteur Santé Protection sociale.

**Le Dr Christophe Prudhomme** est médecin urgentiste au SAMU 93 (Bobigny) depuis 1987. Il se bat pour la défense de la médecine d'urgence, et de la médecine tout court. Porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF), il dénonce la dégradation des conditions de travail dans les services. Il est aussi représentant CGT des urgentistes.

## Deuxième journée

8h30 – 9 h : arrivée des stagiaires  
9h-9h10 : présentation de la journée de stage par le SD-FSU77  
9h10 – 10h45 : intervention Santé/Sécu de la FSU77 avec présentation d'un cas concret : Seine-et-Marne une santé au bord du gouffre  
10h45 – 11h : pause café  
11h – 12h 30: débat avec les intervenants, la salle et les invités.  
12h30 – 13h30 : Repas  
13h 30– 14h15 : Urgence, un cas d'école avec la présentation du Dr Christophe Prudhomme, urgentiste militant  
14h15 – 15h30 : intervention d'Olivier Nobile, auteur de "Pour en finir avec le trou de la sécu"  
15h30 – 16h30 : débat avec l'intervenant, la salle et les invités.

### Les invités :

Conscients que ces sujets seront les enjeux des élections qui arrivent, conscients que les menaces qui pèsent, une nouvelle fois, sur ces acquis sociaux que sont la Sécu et les retraites par répartition, nous avons fait le choix d'inviter l'ensemble de nos partenaires syndicaux, avec lesquels depuis des années nous bâtons le pavé pour contrer les reculs sociétaux que l'on veut nous imposer. Nous comptons donc sur la présence de nos camarades de la CGT, de Solidaires et de FO.

Modèle de demande de CONGE pour formation syndicale ((à reproduire à la main) et à envoyer à votre supérieur hiérarchique

NOM.....Prénom.....

Grade et fonction .....

Établissement ou service de public de rattachement.....

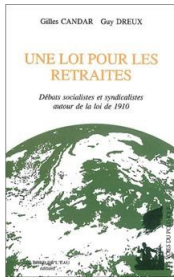
Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du.....au..... pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à Bussy St Georges les 17 et 18 mars 2022. Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (J.O. du 10 février 1995 et arrêté du 13 janvier 2009 pour la fonction publique et Arrêté du 30 novembre 2009 modifiant l'arrêté du 9 février 1998 pour la fonction publique territoriale).

A..... Le.....

Signature

**N'oubliez pas votre double inscription AVANT LE 17 février 2022 : auprès du supérieur hiérarchique ET auprès de la FSU77 par mail : [stage.77fsu@gmail.com](mailto:stage.77fsu@gmail.com).**

## Des ouvrages pour aller plus loin...

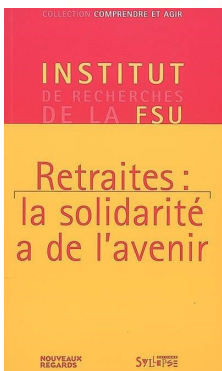


Il y a un siècle, la France se dotait de sa première législation sur les retraites : la loi d'avril 1910, sur les retraites ouvrières et paysannes. Malgré l'importance de cette loi, on connaît assez peu les très riches débats que cette question provoqua au sein du mouvement ouvrier, aussi bien dans la presse que dans les congrès ou au Palais-Bourbon. Que fallait-il entendre par retraite ? Comment devait-elle être financée ? Qui devait la percevoir ? Dans ces débats tumultueux, SFIO et CGT sont divisées. Deux positions se confrontent. Alors qu'aujourd'hui toutes les réformes tentent d'individualiser les charges et les bénéfices de notre système de retraite, cette reformulation est d'une brûlante actualité. Derrière les systèmes de retraite, c'est bel et bien une certaine façon de faire société qui est en jeu.

Trois spécialistes analysent le système français de protection sociale, en le situant dans la moyenne durée (depuis 1975) et en le comparant à ceux de ses voisins européens. Ce système est confronté à des défis, engendrés notamment par les tendances sociodémographiques, la flexibilisation des marchés du travail et la libéralisation financière. Mais, loin de répondre mécaniquement à des facteurs extérieurs en partie communs aux économies riches, les évolutions du système français sont bien le produit d'une succession de décisions politiques. Le système a traversé la crise de 2008 et il connaît aujourd'hui encore une crise majeure déclenchée par la pandémie de la Covid-19



L'équation semble simple, évidente : nous vivons plus longtemps ; notre espérance de vie comme retraités s'accroît ; il nous faudrait donc travailler plus longtemps pour que le coût de nos retraites ne soit pas un poids insupportable pour nos enfants et nos petits enfants. Et la seule question à traiter serait celle de l'équité. Mais si l'on regarde derrière cette " évidence " on perçoit une réalité tout autre ; et cette argumentation s'assimile à de la publicité mensongère. Car comme le montrent les travaux du COR, l'allongement de la durée de cotisations ne produit pas un allongement de la durée d'activité. Ceci pour une raison simple : on n'a traité ni la question de l'exclusion de l'emploi des salariés à partir de 50 ans ni celle des conditions de travail. Aussi, d'autres pistes existent. Ce petit livre les explore.



Plusieurs siècles de lutte sociale et de résistance à l'oppression ont été nécessaires pour conquérir notre plus extraordinaire joyau collectif : la Sécurité sociale. Dans un pays ruiné par la guerre, le programme du Conseil National de la Résistance reste à ce jour une véritable audace. La Sécurité sociale est au cœur de ce projet et constitue la plus remarquable construction sociale française. Écrit par un spécialiste de la protection sociale, ce livre permet de trouver en un seul volume une globalisation de la question sociale, mais aussi une approche conceptuelle innovante.



FRÉDÉRIC BIZARD  
**Protection sociale :**  
Pour un nouveau modèle



Pour l'auteur, la France fait face à un nouveau monde qui l'oblige à repenser ses institutions, dont son modèle social. Le défi est aussi colossal qu'en 1945 : imaginer les nouvelles fondations économiques et sociales pour les prochaines décennies. Aussi il établit cinq principes socles pour reconstruire un nouveau modèle social qui conduise à une France plus forte et plus juste. Il propose un modèle universel de protection sociale qui protège les personnes et non plus les statuts professionnels... bref des solutions qui ne sont pas forcément celles que nous prônons, mais qu'il faut néanmoins aborder et connaître à l'aune des débats qui arrivent..

Ce volumineux ouvrage collectif, qui s'inscrit dans la lignée de l'Histoire des gauches en France publiée par La Découverte en 2004, réunit plus de soixante contributeurs et compte, au total, près de quatre-vingts textes. Il traite aussi bien des « événements » mythiques, dans la mémoire de la gauche française, du XIXe et du XXe siècles (1848, la Commune, les grèves de 1936, les mouvements féministes...), que de mouvements moins connus, mais considérables quant à leurs implications pour notre présent politique et social. Novateur dans son approche et écrit par les meilleurs spécialistes français de la question, ce livre devrait rapidement s'imposer comme un ouvrage de référence, sans aucun équivalent dans l'édition française.



Et comme il n'y a pas que les livres qui abordent ce sujet... En 1945, au lendemain de la guerre, le Gouvernement provisoire de la République française votait les ordonnances promulguant les champs d'application de la Sécurité sociale. Ces lois permettaient la couverture des soins nécessaires à la santé, dont une partie conséquente de la population ne pouvait jusqu'ici bénéficier faute de moyens financiers. Elles contribuaient à assurer à chacun un revenu dans les différents cas d'interruption de l'activité professionnelle.

## Le Potemkine de la rue de Grenelle

Connaissez-vous Potemkine ? A ceux qui penseront vieux bateau russe et chanson de Ferrat sur un rafiot pas fin comme un oiseau, nous dirons bravo ! Bravo, mais !

Car, si ce nom est passé à la postérité après la mutinerie de 1905, ce navire ne s'appelait pas ainsi par hasard, mais en mémoire du Prince Grigory Aleksandro-vich Potemkine, ministre russe et amant de Catherine II.

Était-ce joindre l'utile à l'agréable ? Pas sûr, mais là n'est pas la question ! La question serait plutôt : mais que diable vient faire ce vieux mort au milieu d'une publication syndicale ? L'interrogation est légitime, et nos (trop rares) lecteurs auront raison de se la poser... jusqu'au moment, où, au détour d'une ligne, ils comprendront à quel point son souvenir est d'actualité au regard de l'influence que ce prince exerce sur le sinistre ministre de la rue de Grenelle.

Qu'on en juge par la force de l'anecdote : en voyage dans l'exsangue Crimée avec sa tsarine et afin d'édifier cette dernière sur ses compétences et talents, la légende veut que le rusé Prince russe eut la sournoiserie de recouvrir de luxueuses façades de carton-pâte les misérables isbas des villages traversés par l'attelage impérial. Effet garanti : une tsarine aux anges et un ministre porté aux nues, malgré une pauvreté insoutenable connue de la majorité silencieuse !

Il faut croire, que durant des années, de la DGESCO aux rectorats, de la direction de l'ESSEC, grande école de l'élitisme privée à son actuel maroquin, Jean-Michel Blanquer eut le temps de potasser son Potemkine... pas celui de Ferrat, l'autre.

Et à la lumière de cette inspiration évidente, on comprend désormais beaucoup mieux le cheminement de ces dernières années.

### Dissimuler

Ainsi, Potemkine, comme Blanquer, a toujours eu à cœur d'enrober la réalité. Seulement lorsque le premier se tournait vers les cartons bariolés c'est sur le papier que le second a jeté son dévolu.

Avec la volonté de réécrire la réalité comme lui seul veut la voir. C'est bien pour cela qu'il fut le seul ministre à utiliser ce que l'on nomme du nom barbare de « système des dépouilles » : à son arrivée, il congédia des palanquées de fonctionnaires pour les remplacer par des proches dignes de confiance. Mais cela ne pouvait suffire, aussi s'empressa-t-il de supprimer tous les organes échappant à

son autorité autocratique, notamment ceux chargés de mesurer l'état de l'école en France.

Comment, en effet, supporter des spécialistes reconnus et indépendants qui auraient pu remettre en cause les propos du ministre. C'est comme cela que disparut le CNESCO (Centre national d'étude des systèmes scolaires) dont le rôle était, loin de toutes pressions ministérielles,



d'évaluer les effets des politiques scolaires, ... celles que le jeune conseiller Blanquer avait soufflé à bien des oreilles de ministres (Darcos, De Robien, Chatel)... avec 80 000 suppressions de postes à la clé. Comme il n'est jamais aussi bien servi que par lui-même, notre Potemkine de Grenelle décida de remplacer cette institution par un cénacle, que lui-même nommerait. C'est sur ces fonds baptismaux douteux que naquit le Conseil d'Évaluation de L'École, une instance dans laquelle le ministre nomme 8 conseillers sur 10 ! C'est dire que ce Conseil est indépendant ! D'autant qu'il est renouvelable au gré du prince, comme on disait à St Pétersbourg naguère. Disons-le tout net : enfant du féodalisme et de l'autocratie, Potemkine eut été fier de son disciple !

### Médiatiser

Mais la parenté des deux hommes ne s'arrête pas là ! Ainsi, au regard du nombre de portraits existant du Prince Potemkine, on est en droit de s'interroger sur le rapport que ce dernier entretenait avec son image. Égocentrisme ? Narcissisme ? Bien sûr, ce questionnement ne connaîtra pas de réponse, les cendres du prince étant peu sujettes à la confiance. En revanche, concernant le ministre,

l'interrogation n'a pas lieu d'être : Jean Michel Blanquer est le ministre le plus médiatique de cette première moitié de siècle ! Il est partout... et toujours en face de journalistes comme hypnotisés.

Hypnotisés au point de ne jamais poser les bonnes questions. Comment comprendre, par exemple, qu'un ministre de l'Éducation, travaillant au ministère depuis plus de 20 ans, puisse feindre d'apprendre, après le suicide de Christine Renon, qu'il y a un problème de direction dans les écoles de France ? On regrette que les journalistes du Journal Du Dimanche n'aient pas eu la présence d'esprit de le questionner là-dessus ? Ou, encore, sur le niveau incroyablement bas des salaires des enseignants français, que tout le monde semble découvrir à l'occasion d'une proposition d'augmentation d'une candidate, et que pourtant, les syndicats dénoncent depuis des décennies, sans que les journalistes de BFM ne l'entendent !

L'hypnose ministérielle doit être trop puissante, puisque bien des journalistes oublient aussi de revenir sur toutes les promesses faites et jamais tenues... sur les masques, le matériel informatique à disposition des élèves, les vaccins, la certitude de non-fermetures des écoles avant la fermeture des écoles, la grande vague de tests COVID avant le calme plat, le besoin de passé simple d'un ministre qui ne sait pas le conjuguer... Que dire des approximations, des mensonges, des faux débats, des manipulations des syndicats lycéens, mais aussi des statistiques aux doigts détremés qu'utilise le ministre à tour de bras ?

Il faut croire que beaucoup de pigistes du Journal du Dimanche - dans lequel officie la femme du ministre, comme rédactrice en chef, et où à chaque rentrée, ce dernier va en pèlerinage pour expliquer à la population ce que les enseignants ignorent encore - beaucoup de pigistes, donc, sont très sensibles à l'emprise gouroutique de l'homme, au point d'en perdre les bases même de leur métier ?

Tout comme nombre de journalistes de BFM TV... - chaîne dans laquelle officie, mais c'est sans doute anecdotique, celle qui partage la vie du ministre médium. Chaîne où ce dernier semble avoir son rond de serviette et une place à la cantoch, juste à droite de sa réac rédac chef de femme ? Force psychique ? On ne saurait le dire, il n'en reste pas moins que fort des pages dithyrambiques qu'on lui offre, le ministre utilise désormais le JDD comme un nouveau Journal Officiel, avec des journalistes aussi pugnaces que ceux

qui, dans la Pravda questionnaient Léo-  
nid Brejnev sur la pertinence du dernier  
plan quinquennal !

### Optimiser

Autre point commun entre les  
deux hommes, cette propension à l'op-  
portunisme. Le plus vieux et plus mort  
des deux savait à merveille profiter d'un  
prétexte territorial pour s'offrir une  
petite guerre et agrandir la déjà très  
grande Russie. Le second, lui sait faire  
flèche de tout bois pour avancer un pro-  
jet politique qu'il n'a de cesse de dissi-  
muler derrière des propos lénifiants et  
faussement consensuels...

Or, si dans consensuel, il y a sen-  
suel, le moins qu'on puisse dire est que  
son projet pour l'école ne l'est guère. Il  
n'est ni plus ni moins qu'une mise au  
pas de l'ensemble de l'Éducation Natio-  
nale. Une caporalisation orchestrée de  
longue date qui vise à faire taire toutes  
voix autres que celle du grand ministre à  
qui seul Emmanuel Macron fait de  
l'ombre. Wikipédia nous apprend que  
Grigory était, dans son jeune âge, guidé  
par l'esprit des Lumières avant de tom-  
ber, sur le tard, dans la tentation de l'ab-  
solutisme. Force est de constater que  
Jean Michel est, sur ce point, en avance  
sur son aîné.

Déjà, Recteur de Créteil, il a œu-  
vré pour réduire à la portion congrue  
les instances de concertation, dans les-  
quels des syndicalistes osaient remettre  
en cause des projets, ou demander des  
comptes sur des choix démagogiques,  
comme l'internat d'excellence. Aujour-  
d'hui, après avoir supprimé le CNES-  
CO, il s'attaque aux inspecteurs géné-  
raux, qui ont gardé trop d'indépendance  
et d'attachement à un service public  
qu'exècre un ministre adepte militant de  
l'école privée. Cette dernière se frotte  
d'ailleurs encore les mains de bonheur  
du tour de passe-passe hypocrito-  
humaniste de l'obligation de scolarité à  
3 ans ! En effet, en rendant cette scolaris-  
ation obligatoire, le ministère a imposé  
la prise en charge de la scolarité des  
élèves de maternelle du privé aux com-  
munes. Un véritable don du ciel de plus  
de 100 millions d'euros d'après le minis-  
tère... bien plus d'après nombre d'asso-  
ciations. Mais quand on aime on ne  
compte pas, comme devait aussi le pen-  
ser la grande Catherine en nommant  
son petit Grigory prince de Tauride  
avec les 100 000 roubles qui allaient avec  
le titre.

### Instrumentaliser

Et pour les deux hommes la

même qualité de constance... et la même  
connivence avec la ou le chef-f-e. Un  
exemple récent nous est offert par le cas  
marseillais. Après des décennies d'aban-  
don, dénoncé avec force par les syndi-  
cats, le ministre et le président prennent  
conscience qu'il serait bienvenue de  
faire un effort pour offrir aux petits  
marseillais des conditions d'étude dignes  
du XXIe siècle. Seulement, en adeptes  
de l'opportunisme considéré comme un  
grand art, le président et le ministre  
saisissent l'occasion pour avancer en-  
core les pions de la dérégulation et du  
chantage : si les écoles souhaitent avoir  
des moyens, il leur faudra accepter le  
marché qu'on veut leur imposer... à  
savoir, être enfin dirigées par un chef !

Un vrai chef ! Un directeur pou-  
vant enfin choisir ses subalternes pour  
mener des projets différents sur ce terri-  
toire différent qu'est Marseille ! Un peu  
comme si Marseille aujourd'hui, et bien  
d'autres lieux demain, avait besoin  
d'une école différente, avec des objectifs  
différents...

Là encore, qu'elle ne fut pas la  
surprise des enseignants en entendant le  
silence, de BFM, de LCI... en constatant  
l'absence d'article dans le JDD... à la  
suite de cette profonde remise en ques-  
tion de l'édifice et du modèle républi-  
cain ! Comment ne pas être choqué par  
la philosophie de ce projet ! Un peu  
comme si la modernité se résumait à  
réinventer le féodalisme, la hiérarchisa-  
tion pyramidale de la société, avec des  
chefs obéissant à des chefs supérieurs  
qui eux-mêmes prennent leurs ordres à  
des plus haut qu'eux... et cela jusqu'au  
au firmament des chefs : le ministre et  
au dessus de lui, le président !

Suivant cette logique, dans ce  
sanctuaire que devrait être l'école, lieu  
de transmission des valeurs de la Répu-  
blique, de la démocratie et de la laïcité...  
pour que cela fonctionne, il suffirait  
simplement qu'il y ait un chef qui choi-  
sisse celles et ceux qui auront la chance  
de l'avoir comme chef ! Mais n'est-ce  
pas là l'antithèse de la démocratie ? Il y  
a là bien des points qu'un psychanalyste  
serait plus à même de comprendre que  
nous. Sans doute un transfert de la vi-  
sion du monde parfait tel que l'un et  
l'autre l'envisagent, avec évidemment  
pour eux la place centrale de chef, voir  
de super chef... seulement nous ne  
sommes pas en analyse ! Nous sommes  
dans des écoles, dans lesquelles les va-  
leurs démocratiques, républicaines sont  
déjà compliquées à porter... Transfor-  
mer nos écoles en laboratoires d'auto-  
craties locales est simplement effrayant,

et l'absence de réaction de la presse en  
dit long sur le malaise du moment.

Mais il fait écho au silence élo-  
quent qui suivit la fin des CAPD ! Loin  
d'être parfaites, ces instances n'en consti-  
tuaient pas moins un outil de contre-  
pouvoir capable d'endiguer le favori-  
tisme et les passe-droits. A n'en pas dou-  
ter, Grigory aurait détesté un tel sys-  
tème. Comment supporter en effet de  
devoir rendre des comptes, de ne pas  
pouvoir placer à sa convenance des per-  
sonnes qui dès lors devenaient des obli-  
gés. Sans distinction de leurs compé-  
tences et qualités... hormis leur obéis-  
sance. « Et pourquoi ne pas supprimer  
la féodalité pendant qu'on y est ? », au-  
rait, en tremblant, pensé le Prince.

Et bien aujourd'hui, le ministre  
se propose simplement de la rétablir, en  
s'offrant tous les bras de leviers pos-  
sibles : l'intimidation, la menace, le  
chantage, le favoritisme,... Jean Michel  
Blanquer est un apôtre du dialogue so-  
cial dès lors que ses interlocuteurs n'ont  
d'autres droits que de ne rien dire...  
Sauf, « oh, oui vous avez raison ! »

D'aucun aurait pu demander à ce  
que ce soit les enseignants qui choisissent,  
ou élisent leur directeur, retour-  
nant ainsi la pyramide dans un sens dé-  
mocratique. Là on nous propose exacte-  
ment le contraire, sans que personne ne  
s'indigne médiatiquement !

Et c'est avec cela et les sempiter-  
nelles réflexions sur les uniformes,  
toutes ces recettes datant de plusieurs  
siècles, qu'il prétend construire l'école  
de demain ? Sans doute faut-il y voir  
avant tout une stratégie de publiciste  
visant tout en flattant un électorat nos-  
talgique d'une école élitiste, de tourner  
la page d'une école à visée émancipa-  
trice ?

Et bien m'en voudrez-vous beau-  
coup, si je vous dis qu'il retarde grave le  
Potemkine de Grenelle et qu'il serait  
temps que les enseignants moujiks, mé-  
prisés par des princes autocrates autosatis-  
faits de se mirer dans des journaux  
complaisants... que les enseignants,  
donc, se fassent entendre un peu plus de  
Marseille à Melun !

Se faire entendre,  
un peu comme les marins  
de ce vieux cuirassé russe  
de 1905, dont la révolte  
reste, malheureusement,  
d'actualité ! En 2022, il  
serait temps de redevenir  
mutins !

Eric Sueur



En cette fin d'année 2021, les administratifs de l'Éducation Nationale (EN) vont avoir un beau cadeau de Noël, une augmentation de la prime dénommée I.F.S.E. (Indemnité liée aux Fonctions, Sujétions et Expertise) comme elle est rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le rattrapage des 11 mois de retard va offrir une belle prime de fin d'année.

Le SNASUB-FSU se félicite de cette augmentation car elle touche pour une fois les trois catégories de fonctionnaires (A,B et surtout C) en même temps et elle sera versée, aussi bien, aux collègues qui travaillent en services (Rectorat, DSDEN, CIO ou Inspection EN) ou en Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLE) tels que les collègues ou lycées.

En effet, une des conséquences du Grenelle de l'Éducation qui promettait une augmentation des personnels de l'E.N. dans son engagement numéro 1, que je vous rappelle : « une revalorisation financière durable des personnels, et notamment des professeurs, est nécessaire pour attirer et conserver les talents dans les métiers de l'éducation et les métiers administratifs ». Effectivement, cela était nécessaire car nous constatons depuis plusieurs années une fuite des collègues vers des lieux plus propices, comme d'autres administrations ou d'autres académies plus rémunératrices.

Notre académie est déjà peu attractive et continuellement en déficit de personnels titulaires. C'est pourquoi, l'enveloppe pour

l'académie de Créteil a été l'une des plus importantes de France. Car il a fallu combler les différences par rapport aux autres administrations mais aussi rattraper l'écart entre les deux autres académies de la région parisienne (Paris et Versailles). Cela a été fait.

Et personne ne sera, pour une fois, oublié. La catégorie C représentée par les adjoints administratifs (qui sont les plus nombreux parmi les administratifs) seront enfin revalorisés à leur juste mesure et cette augmentation représente, enfin, une certaine reconnaissance de leur travail effectué tout au long de l'année. Également, les personnels travaillant en EPLE, les agents comptables, les fondés de pouvoir et les gestionnaires sont aussi revalorisés et leurs fonctions reconnues.

Le seul bémol, c'est que cette augmentation est versée sous forme de prime et ne sera donc pas pris en compte pour notre retraite, qui reste peu reluisante pour les plus petites catégories et mise à mal par le gouvernement actuel. Car nous n'oublions pas que le point d'indice lui est gelé depuis de si nombreuses années, empêchant toute augmentation de notre retraite sauf à travailler plus longtemps, ce que sont obligés de faire certains collègues après le calcul de leur retraite à venir.

**Fabien Bureau**  
secrétaire départemental du  
SNASUB-FSU77  
membre du CHSCT 77



En île de France, les surfaces agricoles représentent la moitié de la su-

perficie régionale. Cependant, on constate la diminution régulière du nombre des actifs de la production agricole, (12 % en 10 ans pour la région), ainsi que le vieillissement de cette population, la poursuite de l'urbanisation des terres et l'accroissement de la surface des exploitations les « mieux portantes »... La difficulté pour les jeunes agriculteurs à trouver des terres pour s'installer à un prix acceptable est de plus en plus prégnante.

Ainsi, même si les effectifs d'élèves, stagiaires, étudiants et apprentis, se maintiennent dans les 2 lycées agricoles publics seine et marais, leur future installation dans le territoire francilien est peu probable pour la majorité d'entre eux si ils-elles souhaitent travailler en production végétale, animale ou ornementale.

Pourtant, les professionnels d'aujourd'hui et de demain que nous formons, se situent bien au cœur des enjeux du changement climatique, de l'agroécologie, de l'agriculture urbaine, de la valorisation des produits agricoles et de l'aménagement du territoire et du paysage de notre région. Nous souhaitons toutes et tous avoir une alimentation plus saine, issue de circuits courts, et ce, dans un environnement plus respirable... Pour mettre en œuvre la transition écologique, la souveraineté alimentaire, la sécurité sanitaire et le bien-être animal, il faut continuer à veiller à former des professionnels soucieux de l'avenir de la planète, et non pas des prestataires spéculant uniquement sur les cours boursiers des matières agricoles, ou sur la location du foncier à prix fort par des « possédants ». Le développement d'« écoles de production », ou de campus tel qu'Hectar par la volonté du milliardaire Niel, n'est pas une réponse acceptable.

Seul le service public d'éducation, en responsabilité et loin des pressions économiques, peut et doit répondre aux nombreux enjeux de demain, en formant les futurs professionnels dont nous avons besoin.

**Claire Pinault**  
Co-Secrétaire régionale SNETAP-FSU IdF



Dans un contexte pandémique aggravé par une gestion gouvernementale dogmatique, le SNES 77, actif et résolu, a participé au congrès FSU départemental du 13 et 14 janvier 2022 à Meaux.



Les luttes menées avec force et propositions alternatives en Seine-et-Marne s'inscrivent dans un département au profil particulier (territoires vastes et variés tant ruraux que périurbains ou urbains, dynamisme démographique, fragilité de nombreux cantons isolés et de quartiers...) tout en devant faire face aux dégradations du service public d'éducation et des conditions de travail pour les personnels de l'enseignement secondaire.

La continuité pédagogique est particulièrement mise à mal dans le 77 du fait des absences non remplacées des personnels enseignants et d'éducation ainsi que par l'absence criante de personnels AED/AESH en nombre suffisant. Ces collègues accompagnants sont en nombre notoirement insuffisant. Leurs missions d'aides au quotidien et de facilitation aux activités d'apprentissage s'en trouvent nettement amoindries et dégradées au détriment d'élèves déjà fragilisés.

Les élèves du Secondaire vivent plus que jamais des situations de stress tant ils sont déstabilisés par la pandémie et par l'application des mesures de la politique doctrinale de Blanquer trop souvent annoncée par le JDD ou par une simple foire aux questions du MEN !

Le mépris affiché par le ministre de l'éducation nationale

à l'encontre des personnels frappe durement notre département où les coûts liés au logement et aux transports explosent dans un contexte inflationniste et de refus d'une digne revalorisation du point d'indice et de l'indemnité de résidence.

Les ouvertures de nouveaux collèges (Moussy, Chelles prochainement...) ne correspondent pas aux besoins croissants tandis que la création d'emplois de médiateurs par le conseil départemental en vue de palier le manque de surveillant(e)s pose grandement question. Le CHCT intervient constamment dans des lycées confrontés à la problématique de l'amiante, au manque de travaux de rénovation mais aussi face aux agissements de certaines directions maltraitantes. Il faut alors savoir dire « non » comme est intitulé l'un de nos stages départementaux.

La mise en place dans certains de nos établissements de l'autoévaluation, redoutable outil de l'agenda néolibéral, s'avère aussi un moyen de contrôle pernicieux que la section départementale 77 s'attèle à dénoncer dans les collèges et lycées.

Dans ces circonstances, il est plus que jamais nécessaire de construire un « militantisme joyeux et positif » et de porter les combats en faveur du féminisme, de la solidarité et de l'égalité des conditions d'enseignement pour les élèves et les personnels de Seine-et-Marne.

Le S2 77

## REPRENDRE LA PAROLE

Fonctionnement de l'école, politique éducative, métier et pratiques, salaires, temps de travail, attentes... Le SNUipp-FSU lance une grande consultation à destination des personnels enseignants comme des AESH. En tant que première organisation syndicale du premier degré, le SNUipp-FSU entend être le porte-voix de la profession et peser dans le débat préélectoral.



Les cinq années écoulées ont été un tournant dans l'Education Nationale. Le « quinquennat » Blanquer a profondément modifié l'école, son fonctionnement, ses métiers. Le SNUipp-FSU a produit nombre d'analyses de la loi « pour une école de la confiance » à la récente loi Rilhac, des évaluations nationales standardisées aux expérimentations en Education Prioritaire ou à Marseille. Il continue à le faire sur la répartition des moyens, la formation initiale, la situation sanitaire ou les salaires...

### Le SNUipp-FSU, porte-voix de la profession

Le SNUipp-FSU fonde ces analyses sur une connaissance profonde du terrain. Avec plus de 50.000 syndiqués, les militantes et militants du SNUipp-FSU sont avant tout des collègues qui vivent et font vivre l'école. Ce sont aussi des représentant-e-s efficaces qui défendent, dans la rue comme dans les instances, un service public d'éducation ambitieux qui permette la réussite de toutes et tous, avec des personnels respectés et reconnus. Les

plus de 44 % des voix acquises au niveau national aux dernières élections professionnelles montrent la confiance des personnels pour le syndicalisme que le SNUipp-FSU porte.

Cette consultation a pour ambition de prendre le pouls de la profession, d'aller à sa rencontre, au plus près des lieux d'exercice, pour que le SNUipp-FSU puisse porter au mieux la parole des personnels des écoles.

### Peser sur les échéances à venir

A quelques mois d'échéances électorales très importantes, il s'agit aussi de permettre à celles et ceux qui portent l'école à bout de bras d'avoir voix au chapitre. Alors que la crise sanitaire a autant mis en lumière l'importance de l'école, et plus largement des services publics, que les déficits structurels, ces questions restent secondaires dans les débats publics, saturés de discours nauséabonds. Cette consultation, que le SNUipp-FSU espère la plus massive possible, montrera aux candidates et candidats quelles sont les bilans et les attentes des personnels dans les écoles.

Remplir cette consultation, c'est permettre au SNUipp-FSU de faire entendre les demandes des personnels des écoles à la veille des élections. Il compte donc sur vous pour l'y aider.



LE SYNDICAT  
DE L'ENSEIGNEMENT  
PROFESSIONNEL  
PUBLIC

### Un peu d'histoire pour commencer...

En 2001, des adhérents du SNETAA de la tendance majoritaire (Autrement), créent le SNEEP. Ils ont été exclus du SNETAA car en opposition au secrétaire général. Dans le même temps, la FSU exclut le SNETAA et décide la création d'un nouveau syndicat pour l'enseignement professionnel. Les adhérents du SNEEP avec les adhérents d'Unité Action et Ecole Emancipée du SNETAA créent le SNUEP-FSU. Le congrès fondateur se déroule en décembre 2001, rue Cabanis à Paris.

Depuis, le SNUEP s'inscrit dans un syndicalisme revendicatif, indépendant, démocratique et pluraliste. Il a pour vocation la défense et la promotion de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire public. C'est le seul syndicat spécifique du Second Degré Professionnel.

Le SNUEP-FSU défend les intérêts des personnels relevant de son champ de syndicalisation en Lycée Professionnel (LP), Section d'Enseignement Professionnel (SEP) dans les Lycées Polyvalents (LPO), en Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA), Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et GRETA (formation pour adultes). Il syndique principalement les Professeurs de Lycée Professionnel (PLP) mais aussi les Conseillers Principaux d'Education (CPE), surveillant-es (AED) et Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH), non-titulaires et titulaires, en activité, en formation ou en retraite.

La Seine et Marne compte 27 SEGPA, 38 LP ou SEP et 1 EREA. En 2020/2021, le SNUEP comptait 3330 adhérents dont 170 en Seine et Marne (7 retraités).

Le nombre de postes de PLP a considérablement chuté ces dernières

années :

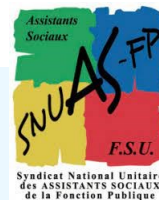
- Tout d'abord en 2009, suite à la « rénovation de la voie pro », passant de 4 années (2 années de BEP + 2 années de Bac Pro) à 3 années de bac pro.
- Ces trois dernières années, suite à la réforme Blanquer dite de « transformation de la voie pro », principalement en lettres-hg et maths -sciences.

Le SNUEP-FSU est un syndicat capable d'intervenir de l'établissement au ministère. Il siège dans les instances ministérielles, académiques et départementales pour porter les revendications des personnels : l'amélioration du statut et des carrières, la défense de l'enseignement professionnel public et laïque mais aussi le paritarisme, seul garant de l'équité des mutations et de la gestion des carrières.

Le SNUEP-FSU s'investit dans tous les champs de la vie sociale et économique dans une perspective de transformation sociale progressiste. Il défend les valeurs fondamentales de laïcité, d'égalité, de liberté d'opinion et d'expression, de solidarité nationale et internationale, de justice sociale. Le SNUEP-FSU promeut l'égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre toutes les discriminations et toutes les exclusions.

Le SNUEP-FSU rejette toute forme de syndicalisme d'appareil géré au sommet par des permanent-es syndicaux à vie, coupé-es des réalités quotidiennes du terrain, et revendique un syndicalisme démocratique proche des syndiqué-es et à leur écoute : pas plus de 3 mandats comme secrétaire académique ou national, 0 déchargé complet, des décharges de 12H maximum pour les secrétaires nationaux et 9h maximum pour les autres collègues.

Enfin, le SNUEP-FSU informe ses adhérents grâce à une presse académique et nationale.



### Le service social en faveur des élèves

Trop peu nombreuses, nous, les assistant-e-s de service social scolaire (AS), ne sommes, hélas, pas présentes dans tous les établissements scolaires du second degré.

Certains départements sont mieux dotés que d'autres, comme la Seine Saint Denis qui avait obtenu une couverture de tous les établissements du second degré grâce à une lutte acharnée en 1990, dans le cadre d'un plan de rattrapage. Mais, depuis quatre ans, même ce département n'a plus assez d'AS pour couvrir tous les établissements...

Et pourtant, la circulaire de mission du service social en faveur des élèves inscrit : « Il œuvre, par une approche globale, à l'amélioration de la qualité de vie des élèves au plan social, familial, sanitaire, économique, culturel et à leur assurer des conditions favorables à leur réussite, concourant à instaurer un climat scolaire serein et un cadre protecteur. »

Cette circulaire énumère ensuite les différents axes de travail ainsi :

- contribuer à la prévention de l'échec scolaire, (...)

(...)- contribuer à la protection de l'enfance et des mineurs en danger;

- contribuer à l'amélioration du climat scolaire en participant à la prévention des violences et du harcèlement sous toutes leurs formes;

- participer à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, favoriser l'accès aux droits ;

- concourir à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers ;

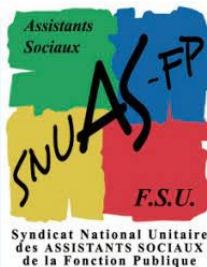
- participer à l'orientation et au suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique ;

- soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative.

Alors, quand E. Macron, chef de l'état, dans une série de tweets, ouvre la voie à une évolution du droit relatif aux violences sexuelles et annonce des mesures à l'école... en déclarant : « On vous écoute et on vous croit » et qu'il ne sait pas qui sont ces « on » et que ces « on » sont en bien trop petit nombre pour pouvoir écouter et croire tous les élèves de France !!!

Nous, les assistant-e-s sociaux-scolaires, cela nous met très en colère !!! Nous sommes encore plus en colère quand il déclare vouloir trouver des personnels dans l'Education Nationale qui pourraient être ces « on », comme les enseignants qui devraient, en plus de leur travail, faire l'assistante sociale avec tout ce que cela implique dans la relation à ces élèves, relation d'aide à laquelle nous avons été formées !!

Nous sommes des personnels bien invisibles... Alors nous, SNUASFP-FSU, avons interpellé les députés et sénateurs et leur avons proposé de les rencontrer pour leur expliquer en quoi consiste



notre travail à l'Education Nationale afin d'exiger la création de postes en nombre suffisant pour couvrir tous les établissements scolaires de France en assistant-e social-e.

Aucun milieu n'est exempt de violences, d'agressions (et nous en avons encore un exemple avec ce livre de Camille Kouchner). Il n'y a pas d'établissement qui peuvent se passer des aides que nous pouvons apporter aux élèves pour leur réussite, leur insertion dans la vie et leur épanouissement personnel. C'est pourquoi, nous ne devrions nullement avoir à déterminer où il n'est pas indispensable d'affecter un poste d'assistant-e de service social scolaire.

Et pourtant l'académie de Créteil se dote d'un moyen de départage des établissements pour affecter un poste ou non dans un établissement : le barémage. Essayant d'inclure plusieurs critères sociaux plus ou moins complexes tels que la catégorie socio-professionnelle (CSP), l'éloignement de lieux d'activités sportives ou culturelles, l'indice de position social (IPS) mais aussi le profil de l'établissement et les structures spécifiques qu'il comporte, cet outil n'est qu'un moyen de gérer la pénurie de postes. Et cela le SNUASFP-FSU ne peut l'accepter et ne peut valider un tel outil de mesure des besoins !!!

Le SNUASFP-FSU réclame aussi la création d'un véritable service social en faveur des élèves en primaire qui nécessite bien entendu les créations de postes.

C'est grâce à la création de poste d'assistant-e de service social en nombre suffisant que le gouvernement tiendra parole quand il dit, en s'adressant aux victimes d'agressions sexuelles : « On est là ... Vous ne serez plus jamais seuls » !!

### Résultats des élections internes :

Il n'est jamais facile de comparer les résultats d'élections... c'est encore plus complexe dans le cas des résultats des consultations dans notre fédération.

Déjà parce que ces votes sont multiples, avec des fenêtres de votes, particularité très « effésunienne », qui, d'une élection à l'autre ne porte pas sur les mêmes sujets. La comparaison de ces fenêtres est donc bien difficile à réaliser, si tenté qu'elle ait un sens.

De la même façon pour le **rapport d'activité nationale**, dont l'adoption, à 75% au niveau du 77, contre 94% aux dernières élections, est liée à une sensible augmentation du nombre d'abstentionnistes et non de camarades ne « prenant pas part au vote », qui, dans nos élections fédérales, ne sont pas comptabilisés. Avec

21% d'abstentionnistes contre 3% aux dernières élections, **le rapport d'activité est donc adopté avec plus de voix (397 en 2021 contre 368 en 2019); mais avec un plus faible pourcentage.**

La base électorale n'est pas non plus la même... et force est de constater qu'elle s'érode, avec une **baisse de syndicalisation de 213** entre ces deux élections. Cette baisse est différente en fonction des syndicats : très marquée pour le SNUipp, le SNASUB et le SNEP, elle est contre balancée par les bons taux de syndicalisation du SNES et le dynamisme du SNETAP et du SNUTEFI.

Concernant les tendances, autre singularité de la FSU, les résultats départementaux sont les suivants :

Tendances	2021	2019	Evolutions
Unité Action et sans tendances	67%	61%	+ 6%
Ecole Emancipée	21%	27.5%	- 6.5%
Emancipation	4.6%	5.5%	- 0.9%
URIS	4.4%	4%	+0.4%
FU	2%	1.5%	+0.5%



*Dernière un langage poli,*

**Menaces sur la Sécu : s'informer pour réagir !**

*faussement consensuel, prônant une « grande Sécu » sans jamais préciser ce qu'elle aura de grand, ce sont bien des dangers, qui une nouvelle fois, menacent notre système social ! Santé, retraites... ce sont toutes les strates de solidarité imposées au lendemain de la guerre, par les organisations syndicales et les luttes, qui sont dans le viseur de certains.*

**Les enjeux sont énormes, ils imposent des explications !**

**C'est pourquoi la FSU77 vous invite à participer au stage**

**« Grande Sécu : de quoi parle-t-on ? » les 17 et 18 mars 2022**

**Au Lycée Martin Luther King de Bussy-Saint-Georges**

*Avec l'éclairage d'un historien spécialiste des questions sociales, Michel Pigenet, nous reviendrons sur l'histoire de la « Sécu ».*

*Avec Claude Rivé, de la FSU Nationale, nous ferons un point sur l'assurance Maladie Obligatoire et la Complémentaire.*

*Avec des militants de la FSU77, nous dresserons la carte du désert médical de Seine-et-Marne, avant que Christophe Prudhomme, urgentiste militant viennois décrive le quotidien d'hôpitaux au bord de l'asphyxie.*

*Enfin, nous aborderons des pistes de financements possibles avec Olivier Nobile, auteur de « Pour en finir avec le trou de la Sécu ».*

**Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la FSU77 avant 17 février 2022**

**Ou envoyer un courriel [stage.77fsu@gmail.com](mailto:stage.77fsu@gmail.com)**